

LES MESURES DE PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS AU SERVICE DES TPE COMMERCIALES ET ARTISANALES

Un rendez-vous co-organisé avec la CMAR sur les mesures de prévention des difficultés au service des Petites Entreprises Commerciales et Artisanales.

DESCRIPTIF

Vous avez pris connaissance des aides, des prêts, des reports et exonérations mais ce n'est pas suffisant ...

Quelle que soit l'affection dont souffre votre entreprise, elle mérite une attention appropriée

Des solutions existent pour vous accompagner, vous soutenir face à la crise économique, vous protéger et protéger votre société/entreprise/structure.

Nous vous donnons rendez-vous avec la CMAR, le 24 novembre à 8h30 pour rencontrer les professionnels du Droit des difficultés d'entreprise, et notamment le Tribunal de Commerce qui permet de bénéficier d'une protection économique trop souvent ignorée.

Ils vous expliqueront comment utiliser les bons outils, vous expliqueront comment ne pas rester « seuls » face aux difficultés et échangeront avec vous.

Prenez connaissances de ces informations en vous inscrivant à ce webinaire.

Commerçants, artisans : N'attendez pas qu'il soit trop tard

INFORMATIONS PRATIQUES

Avec les interventions de :

Mme MH. GUITA - Vice-Présidente du Tribunal de Commerce de Marseille, Tribunal de commerce

Mme Colette WEIZMAN, Expert-comptable

Me Alexandre TSOREKAS, Avocat

Me Vincent de Carrière, Mandataire

Me Didier OUDENOT, Greffier en chef tribunal de Commerce

Rendez-vous gratuit et en ligne co-organisé avec la CMAR



[Inscrivez-vous !](#)



CONTACT

Florence Sedat-Piette : florence.piette@ccimp.com

ADRESSE ET HORAIRE

Horaires : De 8 h 30 à 10 h 30

PARTENAIRES

Avec :

Le Greffe du Tribunal de Commerce, le Barreau des Avocats de Marseille, l'Ordre des Experts-Comptables et le Conseil National des Administrateurs et des Mandataires Judiciaires

